

20°

Journal du Lot

20°

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissent les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TELEPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5699 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3° page (— d° —)	2 fr. 50
» 2° page (— d° —)	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Peut-on espérer que nous tirerons de cette catastrophe des leçons plus profitables que des précédentes ? L'histoire n'a jamais rien enseigné à personne. — La solidarité coloniale des intérêts anglais et français devrait engager M. Mac Donald, non à relâcher, mais à resserrer l'Entente Cordiale.

De toutes parts, on « tartine » beaucoup sur les leçons de la catastrophe. On en parle sur tous les tons : pathétique et railleur, émouvant et castastique, véhément et désespéré. Cela compose sur le même thème profond une vaste et puissante symphonie aux voix multiples et concordantes.

« Nous serions impardonnables, cette fois, si nous ne nous mettions pas résolument à l'œuvre... » Ainsi parlent les uns. A quoi d'autres répondent :

« Va-t-on se décider, enfin, à reboiser ou faudra-t-il attendre qu'un « nouveau cataclysme... »

Presque tous objurgent, apostrophent ou injurient le Gouvernement. Car ça n'est vraiment intéressant que s'il est bien entendu que « tout ça c'est la faute au Gouvernement !... Et on lui propose un vaste programme de travaux à exécuter sur l'heure, toutes affaires cessantes. Moyennant quoi nous pourrions désormais, sans souci du temps qui passe, nous abandonner à la douceur des idylles champêtres aux bords mêmes des murmurantes eaux !...

Mom Dieu ! Moi, je veux bien ! Il est évident qu'il faut faire quelque chose. Rien n'est déprimant et désespérant comme de s'avoir à soi-même qu'il n'y a rien à faire. Ce qui tente à toujours pour l'homme ce magnifique résultat de lui donner confiance en lui-même, de l'élever à la hauteur des périls et de le convaincre qu'au moins dans une certaine mesure il est le maître de sa destinée. Cela nous empêche de tomber dans cet esprit de résignation et de non-résistance au mal qui serait la pire déchéance...

Je pense donc, comme mes confrères, qu'on fera bien de reboiser. Qu'on recouvre d'un somptueux manteau de forêts le Plateau Central, la Montagne Noire, les Causse et les Cévennes et les Alpes et les Pyrénées !... Cela nous fera de magnifiques décors ! Rien n'est plus beau ni plus salubre que de beaux arbres !...

Et puis, au moins, ça fournira pour plus tard du travail aux entrepreneurs de déboisement. Les pauvres ! Ils finiraient par n'avoir plus rien à couper !...

Quant à empêcher les rivières de grossir et de déborder, on le verra bien à l'usage. Nos arrière-petit-fils nous diront ça !...

D'ici là, espérons plus modestement qu'on aura rebâti les maisons détruites, reconstitué les biens abîmés et rendu aux sinistrés leurs foyers perdus.

A part ça pourriez-vous que nous tirions de cette catastrophe des leçons plus profitables que des précédentes ? L'enseignement de l'histoire ?... C'est un grand mot, qui n'est pas un grand remède. L'histoire, heureusement, est faite pour être oubliée, ou méconnue, ou négligée. Si elle était capable d'instruire les hommes, il y a beau temps que l'humanité serait parvenue à un état de perfection profondément ennuyeux et monotone. Elle aurait perdu ses passions, ses défauts et ses contradictions qui sont la seule chose intéressante ici-bas !

En tout cas, le sinistre du Sud-Ouest a provoqué en France un admirable élan de dévouement et de solidarité. Voilà ce qui est beau et émouvant : c'est cette aide fraternelle dans le malheur que les pauvres humains se prodigent entre eux. Et cela, nous pouvons bien le dire : dans aucun autre temps ni dans aucun autre pays on ne l'a vu se manifester à un pareil degré d'étendue et de profondeur.

Notre France est tout de même un chic pays !... Mais cela n'empêchera pas M. Gustave Hervé et bien d'autres de prétendre que soixante ans de laïcisme l'ont complètement démoralisée.

Et vous voyez bien que l'histoire et les catastrophes ont beau donner au

hommes des leçons : ceux-ci ne les écoutent pas !

On n'a pas beaucoup de nouvelles sur la situation aux Indes. Et ce silence n'est pas très rassurant. Nous ne serons d'ailleurs renseignés que par les Agences anglaises. Aussi faudra-t-il se tenir un peu sur Poëlle !...

Qu'advient-il de la révolte organisée par Gandhi ?... Est-ce bien « révolte » qu'il faut dire ? On ne sait pas. Le mot même de « mouvement » ne semble pas convenable puisqu'il s'agit d'une résistance passive.

Ce n'est pas la première fois que le fameux ascète tente une action politique. Mais il ne s'était pas encore dressé contre la domination britannique et l'on ne se rend pas bien compte ici de ce que peut donner là-bas cette campagne de désobéissance civile, de non-coopération généralisée. Elle nous paraît grave parce qu'elle est d'essence morale et que dans ce domaine les moyens de coercition sont impuissants. Ni les gendarmes, ni les soldats ne peuvent rien contre une résistance de cette nature. La force matérielle est sans action sur ces forces spirituelles.

Les Anglais seront-ils en mesure de se tirer d'affaire en opposant, comme ils l'ont souvent fait, les Musulmans aux autres populations hindoues et en utilisant les rajahs dont le pouvoir s'appuie sur le leur ?

On l'ignore. En tout cas ce sont des choses qui nous intéressent presque directement. Si les Britanniques étaient renversés dans les Indes nous ne serions plus très tranquilles en Indochine. Nous avons là-bas un splendide domaine en plein essor de prospérité, une immense richesse en plein développement qui seraient menacés par le choc en retour d'une révolution hindoue.

Comment M. Mac Donald ne se rend-il pas compte de cette solidarité des intérêts franco-anglais au moment où il relâche l'Entente Cordiale ?

Le sort des deux Empires coloniaux ne se règlera pas séparément et l'un serait malade des coups portés à l'autre. Les Anglais sont à Calcutta et à Delhi comme nous sommes à Saigon et à Hanoi. Nous avons besoin de nous aider et de nous fortifier réciproquement, non de nous suspecter et de nous affaiblir.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LA DANSE CHIFFRÉE

Qu'est-ce que la danse ? La danse c'est de la musique vivante, je veux dire de la musique jouée avec un instrument qui n'est autre que le corps humain. Il est fort possible que cette définition ne soit point orthodoxe. Il me semble qu'elle est exacte, et c'est l'essentiel.

Nous apprenons précisément qu'un artiste allemand vient d'inventer un système d'échiquier chiffré à l'usage des danseurs et des danseuses. Les cases sont vertes pour le pied gauche, rouges pour le pied droit. Les patients n'ont plus qu'à sautiller de 3 en 9 ou de 6 en 12 pour joindre convenablement. L'apprentissage est aisé. Il suffit de placer le pied, droit ou gauche, sur la case à la couleur et au chiffre indiqués pour devenir un danseur émérite, si compliqué que soit la figure exigée.

Seulement le système n'est pas nouveau. Et sans vouloir chagriner son inventeur, il est permis de rappeler que Jean-Jacques Rousseau avait, lui aussi, imaginé une méthode — musicale il est vrai — où les chiffres remplaçaient les notes. L'invention actuelle n'en est qu'une transposition sur le parquet des salons et des dancing. Disons tout de suite qu'à notre avis elle aboutira au même résultat, infiniment médiocre, que la méthode de l'auteur des « Confessions ».

Avec le système des chiffres, la musique n'était plus que de l'arithmétique. Elle perdait son âme. Avec l'échiquier dernier cri, la danse devient un jeu de marelle. Restons donc sceptiques, devant l'écheveau compliqué des cases colorées et numérotées — où doivent se poser les pieds des danseurs et des danseuses, qui sont d'ordinaire à tout autre chose qu'à des problèmes de mathématiques.

Mais peut-être le subtil inventeur d'outre-Rhin a-t-il voulu symboliser les danses modernes, si matérielles auprès des vaises de jadis. En cake-walkant sur des danses chiffrées, les danseurs ne seront pas distraits de leurs préoccupations quotidiennes et s'imagineront peut-être qu'ils sont encore à la Bourse. Et du coup la fameuse boule de Figaro — vous savez ? — il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint ! — ap-

Informations

La souscription nationale

Les sommes centralisées à la Banque de France, à la date du 18 mars, pour les victimes des inondations du Midi s'élèvent à 20.301.838 fr. 65.

Au Sénat

Le Sénat a continué, mardi, la discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi sur les assurances sociales.

L'article 17 stipule que l'assuré pourra demander la liquidation anticipée de sa pension à partir de 55 ans s'il a cotisé pendant 25 ans, depuis l'âge de 16 ans.

M. Strauss demande que la liquidation anticipée de pension soit accordée aux anciens combattants à partir de l'âge de 50 ans.

Le ministre du travail combat la proposition qui est repoussée.

Le budget sera en déficit

M. Charles Dumont, rapporteur général du budget au Sénat, a donné connaissance à la Commission et aux représentants du gouvernement des résultats de l'étude qu'il a faite sur l'équilibre réel du budget tel qu'il a été voté par la Chambre.

On indiquait à ce sujet dans les couloirs du Sénat qu'il ressortait de l'exposé du rapporteur général que, compte tenu des rectifications nouvelles à apporter aux évaluations des dépenses et des recettes budgétaires, le budget paraissait être à l'heure actuelle en déficit de 555 millions.

Election législative

Une élection législative a eu lieu à Quimperlé pour pourvoir au remplacement de M. Le Louëdec, radical-socialiste, élu sénateur. En voici les résultats :

M. Cadoret, radical-socialiste, 5.542 voix ; Croissant, radical-socialiste, 3.695 voix ; Le Louët, U. R. D., 2.998 ; Cren, S. F. I. O., 1.627.

Il y a ballottage.

Un détachement d'honneur du 5^e de ligne belge avec drapeau a conduit la délégation française à la gare où s'est déroulée la cérémonie des adieux en présence du consul général de France et du bourgmestre d'Anvers.

L'escadre allemande en Méditerranée L'escadre allemande, pour la première fois depuis la guerre, entreprendra cette année une croisière dans la Méditerranée.

L'escadre sera composée de 4 vaisseaux de ligne, 1 croiseur et 19 torpilleurs.

En Angleterre

L'« Evening Standard » dit que l'on envisage la possibilité d'un nouvel échec du gouvernement lors de la reprise de la discussion des projets de loi sur les charbonnages.

Un amendement conservateur demandant la disjonction de la clause qui permet de fixer le prix minimum du charbon. Les conservateurs ayant l'intention de venir voter en masse, le sort du gouvernement dépendra donc des libéraux.

Au cas où le ministère serait mis en minorité, le projet de loi sera abandonné.

La Conférence Navale

M. Grandi, délégué italien, a rendu visite mardi matin à M. Stimson et l'on croit savoir que leur entretien a porté sur les moyens de sortir de l'impasse franco-italienne.

Suivant « L'Evening News », le chef de la délégation italienne a eu dans la matinée une conversation téléphonique avec M. Mussolini.

La nouvelle, dit le journal, suivant laquelle l'Italie serait disposée à faire des concessions à la France sur la question du tonnage des unités navales, semble se confirmer. Le sujet a été longuement discuté entre M. Mac Donald et M. Grandi.

La dernière suggestion est que les chiffres français soient réduits de 724 mille tonnes à 650.000 tonnes.

La démission du cabinet irakien

Les journaux protestent contre l'intervention injustifiée de la Grande-Bretagne dans les affaires de l'Irak.

Ils enregistrent le bruit selon lequel la démission du gouvernement aurait été provoquée par une divergence d'opinion entre celui-ci et le haut commissaire dans la question des inspecteurs de police et des officiers attachés à l'armée irakienne.

Contre une mission française

Des bandits chinois ont attaqué une mission catholique française à Talping et ont tué le Père Crocq, qu'ils ont torturé et ont forcé à leur donner les clefs de divers bâtiments, après quoi ils ont tout pillé.

La douane américaine

La douane américaine qu'une perquisition a été opérée à bord du paquebot France afin de découvrir 2.000 livres de stupéfiants allemands, d'une valeur de 3 millions de dollars, qui doivent y être dissimulés.

Ayant été avisés par des agents secrets que le navire français avait une cargaison de stupéfiants, les autorités douanières l'ont fait escorter jusqu'au quai de débarquement, dès son entrée dans le port de New-York par deux bateaux patrouilleurs qui ont fait bonne garde pendant toute la durée de la perquisition.

EN PEU DE MOTS...

— La femme d'un entrepreneur en décoration, demeurant à Monaco, a tiré cinq coups de revolver sur le docteur Gibelli qu'elle accusait d'avoir mal soigné ses fils.

— Charles Masselis qui assassina, après les avoir violentés deux fillettes a été exécuté à Douai, mercredi matin.

— M. Gaston Ragoet a été élu président de la Société des Gens de lettres en remplacement de M. Pierre Benoît.

— Le nageur argentin Candiotti a battu le record du monde de la distance de la nage en effectuant 380 kilomètres en 66 heures.

NOS ÉCHOS

Le maréchal... des Lettres.

C'est M. Paul Valéry qui recevra le maréchal Pétain sous la Coupole au cours d'une séance solennelle, avant les vacances, à une date qui n'est pas encore fixée.

Ce sera le deuxième discours de l'auteur de l'Eupalinos à l'Académie.

Le premier fut prononcé lorsque lui-même fut reçu. On sait qu'il opéra ce miracle de ne jamais citer nommément son prédécesseur, qui était Anatole France.

Cette fois-ci, il parlera beaucoup de la France et du maréchal qui l'a sauvée. Ses intimes assurent que le morceau est lyrique à souhait.

Mais l'auteur de Variété ne s'en tiendra pas là ; il y aura dans son discours les aperçus les plus ingénieux sur l'art militaire. De quoi éblouir tous les tacticiens du monde.

M. Paul Valéry, qui écrivait jadis que l'Europe est un pauvre petit cap asiatique, prônera les armées de métier.

Cet homme est prodigieux, assurait un de ses amis, il montrera qu'il aurait pu faire un excellent maréchal !...

Où prendre les « traites » ?

Un film parlant tourné à Hollywood vient de provoquer une énergique protestation du gouvernement chinois.

Celui-ci s'indigne que les auteurs de films, comme d'ailleurs ceux de romans et de pièces de théâtre, mettent toujours en scène des Chinois quand il s'agit d'un rôle de traître ou de vilain.

Cette protestation en ce qui concerne le théâtre et les livres n'aurait guère suscité d'émotion, mais dès l'instant où elle vise le cinéma, il n'en est plus de même — la Chine continent, en effet, quelques millions de spectateurs et il faut ménager leur susceptibilité.

Voici donc les cinéastes fort en peine. On veut-ils désormais aller chercher leurs traites ? N'y aurait-il pas quelque chose perdu dans l'Océan qui pourrait leur en fournir ?

Où plutôt, n'arriverait-on pas à un accord qui permettrait à l'industrie du cinéma de prendre 50 0/0 de traites ici, 50 0/0 là, conformément, par exemple, aux statistiques des crimes et délits constatés dans les différents Etats du monde ?

Point de vue.

Une vieille amie entrepris de le marier. Elle a du mal à le décider, car, devant le mariage, il se sent un peu l'âme de Triplepatte. Mais elle ne ménage point ses efforts et pourtant elle ne travaille que pour l'amour de l'art. Elle vient de lui présenter une jeune fille qui, mon Dieu, physiquement, vaut ce qu'elle vaut, mais qui, sur le marché des valeurs, est tout en or. Comme toujours, il est hésitant. Elle le presse.

— Enfin, elle n'est pas mal, dit-elle.

LA BONNE PROPAGANDE

UN VOYAGE EN QUERCY

(Suite)

Puis, côtoyant le Lot de plus près, sur la route en corniche que surplombe une abrupte falaise rocheuse, nous arrivons, après être passés sous le pont du Chemin de Fer, à la Fontaine des Chartreux ou Fontaine Divona qui, pour les Gaulois et les Romains était considérée comme une Source Sacrée, résurgence des eaux perdues du Causse de Limogne.

Sa nappe d'eau, de 200 m. c. environ que surplombe une voûte naturelle de roc en forme de gueule largement ouverte, aléste par sa couleur d'un magnifique bleu foncé, la profondeur, restée jusqu'ici insoufflable, de cette source. Le mur qui en barre l'entrée de part en part est destiné à en contenir les eaux à un étiage normal ; mais en hiver et au printemps l'eau débordant au-dessus de ce barrage, se déverse dans le bassin qui le précède et, une fois celui-ci rempli, s'en échappe par les arches du pont-tour sur lequel nous nous trouvons pour retomber dans le Lot en une cascade de 70 m. de largeur et de 4 m. de hauteur.

De la Fontaine des Chartreux nous découvrons dans toute sa splendeur, et nous nous découvrons devant elle, le fameux Pont Valentré, l'un des très rares et curieux ponts fortifiés qui existent encore en France et, dans son genre, le plus important et le plus complet du monde. Construit au début du xiv^e siècle et restauré en 1880, il est long de 183 m. avec 6 grandes arches ogivales, protégées en amont par des avant-becs. C'est un chef-d'œuvre d'architecture militaire que tout est percé d'une porte autrefois fortifiée d'une herse.

Voici maintenant le Pont Valentré (2^e aspect), tel qu'il se présente à nous au moment où nous allons le franchir pour entrer dans la Ville en son plein Ouest. Et, après l'avoir franchi retournons-nous pour le voir, une dernière fois, sous son 3^e aspect, et transportons-nous dans le Centre de Cahors où, après être passés devant l'Hôtel, l'Hôtel des Postes et le Lycée, nous commencerons notre visite, hélas rapide et incomplète des monuments les plus curieux de la Ville.

Voici la Place d'Armes avec la Statue de Gambetta et, au 2^e plan les bâtiments et la Vieille Tour du xiv^e siècle élancé cloché fait partie du Collège des Jésuites.

Non loin de là se trouve la Cathédrale, dite St-Étienne, du xiv^e siècle, style roman, consacrée en 1110. Remarquable par ses 3 belles coupoles que supportent d'énormes arceaux. Ce que nous en voyons ici c'est sa façade donnant sur l'O., et son côté S. De l'intérieur on peut visiter, à droite, un très beau Cloître ogival avec de remarquables voûtes à nervures. En voici l'un des côtés.

Voici l'Abbatiale de la Cathédrale, et sur la même Place Champollion — du nom du fameux archéologue qui fut le premier à déchiffrer les hiéroglyphes de l'ancienne Egypte — le Monument à Clément Marot, brillant poète du xiv^e siècle, né à Cahors.

En montant le Boulevard qui du Nord au Sud, divise Cahors en deux, nous rencontrons vers le Nord la Tour du Pape Jean XXII, du xiv^e siècle, citée très haut qui faisait partie d'un Palais dont les restes attestent la grandeur et qui était un des plus beaux de la Ville, puisqu'en 1364, le Prince de Galles le choisit comme résidence durant son séjour. Tout à côté l'Eglise St-Bartélémy dont vous avez déjà vu de loin la Tour et où fut baptisé Jean XXII.

Continuant jusqu'à l'extrême Nord de la Cité, c'est-à-dire jusqu'à l'isthme de la presqu'île cadurcienne, nous y voyons, sur la Place Lucrétius, non qui honore la mémoire du malheureux défenseur Cadourque d'Uxellodunum, la Tour des

(à suivre).

RENÉ ANDRÉ.

— Oh ! Vous savez, dit-il, vue de profil elle n'est pas fameuse.

— Alors elle s'emporte :

— Mais vue de dot, mon ami, vue de dot, elle est incomparable.

Tous nos compliments !

La princesse Gabarine s'élève avec raison, dans la Liberté, contre cette affreuse mode adoptée par certaines jeunes femmes de s'épiler les sourcils. Rien n'est plus laid, en effet.

L'origine de ce barbarisme du goût est, paraît-il, américaine. On l'aurait paré. Une star qui était affligée au-dessus des yeux de deux balayettes sans charmes, s'en débarrassa pour y substituer deux sourcils à l'encre de Chine. Et perdue, de l'imiter ! La princesse Gabarine conclut : « Je dis que nous devons résister de toutes nos forces à cette pratique renouvelée du scalp indien. Nous avons, nous autres, des seins,

des cheveux et des sourcils, n'est-ce pas, mes chères lectrices ? »

Tous nos compliments, princesse !

Modestie.

Elle est une grande poétesse. Elle sait qu'elle est une grande poétesse. Elle le dit.

— Elle a aimé. Elle a beaucoup aimé. Elle le dit aussi.

— Cependant elle a parfois un doute. Le croiriez-vous ? Elle a, parfois, peur d'avoir été aimée pour sa notoriété. Et si cette crainte reste fléchissante pour le poète, elle est humiliante pour la femme. Un confident de toutes ses pensées, poète charmant lui aussi, ne disait-elle pas un soir :

— C'est une triste chose, mon ami, d'être aimé pour son talent...

— Mais...

— ...eut-on du génie !

LE LIBRE.

Chronique du Lot

ELECTION SENATORIALE

MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS SENATORIAUX, MES CHERS CONCITOYENS,

Le Congrès républicain m'a désigné comme candidat d'union des Gauches à l'élection sénatoriale du 23 mars 1930.

Originaire de Cahors et par ma mère issu d'une vieille famille d'agriculteurs du Causse de Lauzès, je suis toujours resté attaché à notre département, intimement mêlé à sa vie, dévoué à ses intérêts.

Docteur en droit, Commissaire du Gouvernement près le Conseil de Préfecture de la Seine, par mes études, mes occupations professionnelles au cours d'une carrière déjà longue, par une collaboration depuis bientôt vingt ans avec des membres du Gouvernement, tant notamment au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, du Ministre de l'Intérieur, du Ministre des Colonies et du Ministre de la Guerre, je crois avoir acquis la pratique des matières si complexes de l'Administration générale du pays.

Né à la vie politique à une époque où la République était particulièrement attaquée, je fus avec l'ardeur de la jeunesse tout de suite porté aux premiers rangs de ceux qui lutèrent pour elle et où je n'ai cessé de demeurer, non par la seule adhésion de ma raison et de mon cœur, mais, vous le savez, par mon action de tous les jours.

C'est à ces titres que je dois l'honneur de cette désignation qui pourrait être une suffisante présentation. J'ai cependant une conception trop haute du mandat que vous avez à confier et des obligations qu'il comporte, pour ne pas estimer devoir nettement définir devant vous les principes essentiels de la politique générale que je m'engage à soutenir.

Il faut tout d'abord que soit solidement établie et pratiquement observée la séparation des pouvoirs, le législatif et l'exécutif, le Parlement et le Gouvernement, chacun avec ses prérogatives et avec ses responsabilités, si nous voulons que le pays ne se trouve pas exposé à la démagogie ou à la dictature, si nous voulons le préserver de cette crise que depuis quelques années traverse dans le monde le régime parlementaire, si nous voulons sauvegarder nos libertés publiques.

Il convient aussi de doter les institutions républicaines d'un organisme administratif moins compliqué, plus souple, à la fois moins onéreux et mieux adapté aux conditions de la vie contemporaine. Si cette réforme administrative est une des plus délicates à accomplir, il ne faut pas pour cela sans cesse l'ajourner.

Il ne faut pas non plus tarder davantage à instituer suivant le mérite seul le droit à l'enseignement, la justice par l'école unique dont la réalisation répondra non seulement à un sentiment d'équité mais encore à la nécessité pour une démocratie de dégager, de préparer les élites.

Nous devons veiller à ce qu'aucune atteinte ne soit portée à ce caractère essentiel de la République : la laïcité, qui garantit la liberté de conscience en même temps que l'indépendance de notre politique nationale. Les opinions philosophiques et les croyances religieuses ne relèvent que de la conscience de chacun et dans ce domaine la neutralité absolue de l'Etat est la condition première de cette liberté qu'il doit assurer. Je souhaite que sur ce principe ne s'ouvre plus de discussion, mais j'estime que si, sous quelque forme que ce soit, il était remis en question, les Républicains sincères et éclairés ne sauraient s'en désintéresser.

La politique sociale de la République pour tous ceux qu'atteint dans la vie une cause de faiblesse : enfance, vieillesse, maladie ou infirmité, doit de plus en plus substituer, à l'idée de charité, d'assistance, le principe de solidarité, de mutualité dont la loi sur les assurances sociales est une application. Cette politique doit être aussi particulièrement préventive en assurant plus de salubrité à la plus humble des agglomérations comme, à la plus modeste des familles, un foyer répondant aux conditions d'hygiène ; en étant soucieuse de la vie matérielle du travailleur et par suite des conditions mêmes du travail ; en favorisant l'accession à la propriété ; en protégeant enfin la petite propriété paysanne, artisanale et commerciale.

Si la prospérité d'une Nation réside dans l'intensité de la production et la facilité des échanges, il importe toutefois que son développement économique soit poursuivi dans l'intérêt général et non au profit de quelques intérêts privés. Autant doit être fortifiée la petite propriété, autant faut-il s'opposer aux consortiums, aux monopoles de fait, aux trusts qui constituent cette féodalité financière, maîtresse des marchés, du coût de la vie, puissante en face de l'Etat lui-même. Nous devons nous attacher à établir une organisation économique basée sur la solidarité des intérêts, seule garantie réelle de la paix sociale.

Dans un pays comme le nôtre où la richesse nationale provient principalement de la production du sol, nous n'avons pas de préoccupation plus pressante que celle de remédier à ce mal qui ne cesse de s'aggraver : l'abandon des campagnes.

Il faut tout d'abord que soit assurée au travail de la terre une rémunération encourageante. Il convient pour cela de s'engager dans une politique appropriée en matière d'engrais, de semences sélectionnées, d'outillage perfectionné, de pratiquer une protection efficace contre les accapareurs, les intermédiaires, de prévenir par des institutions permanentes les crises provoquées par les fluctuations de la production mondiale, d'aboutir à une réduction indispensable du prix des transports pour les denrées de première nécessité, de diffuser les méthodes modernes de culture et de propager le crédit et la coopération.

Mais une rémunération même très encourageante ne suffirait pas à retenir au village si ne sont pas améliorées les conditions de la vie locale : la vicinalité, les moyens de transport, les installations électriques, les adductions d'eau, etc...

Et encore, malgré tout cela, l'attrait des villes ne cessera d'agir si on ne se hâte de donner au monde agricole la sécurité nécessaire pour les jours de maladie et la vieillesse.

Une question des plus importantes aussi, à mon sens, est celle du budget de nos très nombreuses petites communes qui le plus souvent ne disposent même pas de ressources suffisantes pour l'indispensable et ne peuvent songer à la moindre amélioration. Il faut donc, tant que notre situation financière ne le permet pas, leur attribuer de nouveaux crédits, du moins les décharger au plus tôt dans une large proportion de dépenses telles que par exemple, en raison des conditions actuelles de la circulation, celles afférentes à l'entretien du réseau vicinal.

De même la vie nationale se trouve conditionnée par la politique financière. Il est impossible de maintenir longtemps les charges fiscales qui pèsent trop lourdement sur la production et sur la consommation. Par des dégrèvements, par des rajustements, — en procédant sans plus de retard à la révision des évaluations foncières, — par un régime constamment amélioré des monopoles nationaux, enfin par la suppression des taxes auxquelles se superposent les impôts directs, il faut s'acheminer vers une fiscalité plus simple, moins lourde, moins tracassière et toujours plus juste.

Toute cette œuvre est dominée par le souci de la sécurité. Tant qu'un impérialisme paraît menaçant, il y aura là un problème qu'on ne peut éluder. J'ai la satisfaction d'avoir collaboré à une des très rares réalisations du programme des Gauches dans ces dernières années : la réduction du service militaire, la loi d'un an qui assure notre sécurité en distrayant le moins possible notre jeunesse de l'activité économique. J'estime néanmoins que ce n'est là qu'une étape, accomplie malgré bien des difficultés, dans l'élaboration du statut de notre défense nationale qu'attend le parti républicain.

Je n'ai pas à rappeler ici que la cause des Anciens Combattants est la mienne. Le principe de cette revendication inspirée par le sentiment même de la solidarité nationale, qui vient d'être admis par la Chambre des Députés, doit recevoir pleinement et au plus tôt son application.

Le souci de la sécurité n'est-il pas en somme le souci de la paix qui seul peut commander la politique extérieure d'une démocratie ? La Paix, c'est l'œuvre maîtresse, longue et difficile certes, mais à laquelle la France républicaine doit s'attacher par une action à la fois prudente et ferme, par une collaboration fervente à la Société des Nations et dans tous les organismes internationaux, par ses initiatives, sa participation pour l'arbitrage comme pour le désarmement matériel et moral. La paix réelle n'est possible que par le rapprochement des peuples, lequel ne se fera pas dans une atmosphère de défiance et de haine, mais dans une même réprobation de la guerre.

Tels sont les principes que toute ma vie j'ai affirmés. Il m'a paru nécessaire de bien les préciser au moment où vous êtes appelés à vous prononcer sur le choix d'une politique, à cette heure surtout où le besoin de clarté se fait particulièrement sentir, où se réclament de la République ceux-là même qui n'en acceptent ni l'œuvre ni l'esprit, où les grands courants d'opinion se perdent dans une poussière de groupes, où s'aggrave dans la confusion la difficulté de dégager une direction pour la conduite des affaires publiques, où l'équivoque est enfin la plus redoutable menace qui pèse sur l'avenir de la République. L'union plus que jamais s'impose aux Républicains, à tous les Républicains qui entendent ne rien abandonner ni des conquêtes ni des espérances de la démocratie. C'est à cette union que je fais appel pour que soit affirmée avec force la volonté d'une politique nette et résolument républicaine de progrès social, de laïcité, de justice fiscale, de solidarité et de paix.

Louis GARRIGOU,
Candidat d'Union des Gauches.

L'ELECTION SENATORIALE

L'APPEL DE M. GARRIGOU aux républicains

Nous publions d'autre part la profession de foi que M. Garrigou adresse aux électeurs sénatoriaux. Elle est absolument conforme aux déclarations qu'il fit devant le Congrès du 2 mars. Approuvé par la grande majorité de cette assemblée, le programme de M. Garrigou recevra dimanche prochain sa définitive consécration...

Il serait superflu de commenter longuement ce document qui se suffit à lui-même et qui est d'ailleurs aussi clair que complet. Mais il nous paraît nécessaire d'en souligner la partie personnelle.

Les personnes comptent, quoi qu'on en veuille dire. Et même elles comptent pour beaucoup, aussi bien dans la vie politique que dans la vie tout court. Une société ne se compose pas d'abstractions irréelles, mais d'individus vivants et passionnés. Il n'y a ni idées ni principes qui valent quelque chose sans des individus pour les mettre en action. Et c'est toujours de ces individus que dépendent le succès ou l'échec des idées et des doctrines.

Le choix personnel d'un candidat a donc une très grande importance. C'est pourquoi Garrigou a bien raison de rappeler, avec une juste fierté, ses titres personnels et individuels à la confiance des électeurs. Il a bien raison de répéter qu'il n'a pas attendu que la République fut triomphante pour l'acclamer, ni qu'elle fut hors de danger pour voler à son secours.

L'ancienneté des services n'est pas toujours une question d'âge, car les campagnes en faveur de causes contradictoires ne s'additionnent pas, mais s'annihilent et se détruisent. C'est ainsi qu'on peut être à la fois plus jeune par l'état-civil et plus vieux par le dévouement. La longueur d'un passé compte moins que sa rectitude.

Ce sont là choses que Garrigou a dites devant le Congrès et qu'il a bien fait de répéter dans sa déclaration aux électeurs.

Qu'il soit, de l'aveu de tous, un républicain irréprochable, c'est là une des principales raisons de son succès et de la confiance qu'il inspire. Nul n'était mieux qualifié pour réaliser sur son nom cette union de tous les républicains dont il se réclame et à laquelle il fait appel.

Elle a pu se faire autour de lui, sans récrimination, sans amertume et sans arrière-pensée.

Et cela donne tout son caractère à sa candidature qui, par-delà des cadres rigidelement dressés, opère le rassemblement de tous les républicains, de tous ceux qui entendent ne rien abandonner, ni des conquêtes de la Démocratie, ni de ses espérances.

C'est à tous ceux-là que Garrigou adresse son appel et ce sont eux qui feront de lui, dimanche prochain, l'élu des gauches unies.

Les Sports

A LABASTIDE-DU-VERT.
Football. — Dimanche 16 mars, la partie qui devait avoir lieu avec l'« Avenir » Cazalais a été retardée pour cause du forfait de ces derniers.

Dimanche, 23 mars, notre société recevra l'équipe de Puy-J'Evêque ; la partie servira de dernier galop aux Champions du Lot avant leur finale du 30 mars. Coup d'envoi à 13 h. précises.

Nous sommes heureux d'apprendre que le secrétariat de notre Fédération possède encore pas mal de spécimens de règles de jeu de l'« International Board ». Nous espérons que notre dévoué secrétaire voudra bien en distribuer à nouveau à quelques-uns de ses arbitres en les priant de vouloir bien s'en inspirer un peu plus dans les rencontres futures. Quant à nous, nous les acceptons de bon gré.

Le résultat du match Prayssac-Labastide a été transmis aussitôt après la partie au Président de la Fédération avec un rapport détaillé et circonstancié à ce sujet.

AUX JUNIES.
Football. — Dimanche, 23 courant, deux matches importants auront lieu sur notre terrain.

Le premier mettra aux prises, en match amical, l'excellente équipe des Jeunes Cadourques avec la Fraternelle. Le deuxième opposera, en demi-finale du championnat du Lot, les Ecureuils gramatois à la Frégate cadurcienne. Nous espérons que le public et les sportifs de la région seront nombreux pour applaudir ces équipes qui comptent parmi les premières du Lot.

Nous tenons à signaler le geste de solidarité dont a fait preuve notre société vis-à-vis des sinistrés du Midi en versant la somme de 90 fr. à leur profit. Ce geste est d'autant plus touchant que sa situation financière est des plus précaires.

T. S. F.
RADIO-QUERCY
3, rue du Portail-Alban

Pour les Sinistrés

Sixième liste de souscription du « Journal du Lot »

Syndicat d'Initiative de Cahors.	100
Société des Amis du Beau Vieux Quercy	200
M. Antonio Cassan, Madrid	250
U. retraité	30
Personnel des Etablissements Meyerat et Vidal, avenue de la Gare.	619
M. Ségala, Instituteur en retraite, Cabrerets	30
Total de la sixième liste	1.229
Listes précédentes	7.195
Total général	8.424

1^{re} liste du Comité Départemental de Secours (suite)

Report	12.880
MM.	
Poinboeuf	100
M. Albouy, Ingénieur	100
Laroche	50
Labarthe	10
Lasserre	20
Massabie	30
Meulot	20
Denegry	20
Mlle Fenlet	20
Henri Bris	50
François Bris	10
Rescoussin	20
Vidalas	100
Caussonne	20
Galant	15
Bergon	10
Andrieu	10
Palame-Ruffet	15
Pons	20
M. et Mme Rougier	100
M. et Mme Bernard	25
Mlle Munin-Bourdin	20
Mme Langlane	50
Mme Sourbier	50
M. René Billières	100
Mme Vve Jules Billières	20
Mlle Olivier	50
Mme Henry de Vallon	100
Anonyme	5
Mlle Anastasie Peyrichou	10
Supérieure du Couvent de Nevers	50
Mme Gélis	100
Mme Puyfret	100
Mme Nuville	10
Mme Dubreuil	10
Mme Dhiver	10
Mlle Dussel	100
Mlle Hémont	50
Mme Galet	10
Mme Charbonnel	10
Anonyme	10
Mme Vallette	20
Mme Brunet	20
M. Miquel	10
Mme Galan	10
Mme Tavernier	15
M. Maurice	10
M. Frémontès	10
Mme Talayssat	10
Mme Marnissse	10
M. Gaya	10
Banque Industrielle du Quercy	50
M. Hoc	10
M. Plagès	5
Mme Barbance	10
M. Albert Capelle	50
Mme Montfort	20
Mme St-Martin	10
Mme Nègre	10
Mme Cabanes	10
Mme Mispoulet	10
Anonyme	10
M. Blyat	10
Mme Vison	10
M. Gouriérou	10
Mme Vve Bertrand	10
M. et Mme Pierre Bertrand	20
M. Jacques Bertrand	20
M. Layé	10
Mme Sarda	5
M. et Mme Grelet	5
Mme Arnoult	5
Mme Vve Pagès	10
Mme Thomason	10
Mme Vve Richard	10
Mme Gallit	20
Mme Planard	25
Mme Delsol	10
M. Courpet	10
Mme Astruc	10
Mme Ausset	20
Mme Alayrac	20
Mme Garriol	20
Mme Soubrié	10
Mme Bourrière	5
Mme Delmas	2
Mme Arnaudès	2
Mme Garretet	2
Mme Verdier	10
M. Miquel, serrurier	25
M. Verdier, serrurier	50
M. Jean Astruc	50
M. J.B. Astruc	100
Anonyme	20
Mme Lacombe	20
Mme Pierre Aussel	10
Mme Gauthier	5
Mme Vve Pagès	5
Mme Esquesh	10
M. Molinié	10
Mme Garrigou	3
Mlle Estradié	5
Mme Serres	20
M. Alibert	20
Mme Grelet	2 50
M. Fabre	8
M. Couderc	10
M. Guiraud	10
Mme Lapuyade	10
Mme Girma	5
M. Cayre	5
M. Marnissse	5
Mme Deland	5
M. Duthil	25
Coopérative laitière	20
Mme Gibert	15
Mme Pantangier	10
Mme Badelle	20
Mme Bousquet	20
Gafé rue des Halles	50
Anonyme	5 50
Anonyme	5
M. Mez	5
M. Delafau	10
Restaurant de la Paix	10
Laborieuse	20
Mme Chandru	10
Mme Pournol	5
Mlle Berthier	20
Mme Conquet	20
M. Salién	5
M. Peuch	10
M. Gaillard	10
Hernuet	10
Blanc	10
Belot, marchand de bois	50
Piel	5
Sansonnet	10
Meynard	10
Vve Penet	50
Lamagat	50
Mlle Valérie (café)	10
Anonyme	1
Stignes	20
Dablanc	20
Poujade	10
Montillet	10
Xuyrilt	20
Anonyme	2
Anonyme	10
M. Bouzou	10
Mlle Gibert	10
Sabatier et Lacoste	30
Layrac, Café de l'Industrie	20
Boush, Café Alsace-Lorraine	20
Loubet	20
Antonia Marroncel	3
Labarthe, Café de Bordeaux	50
Sudres	10
Xuyrilt	10
Baron	40
Ricard	20
Mandelli	20
Souillet, Hôtel des Ambassadeurs	100
Mme Duthil	10
Vincent	2

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CONFÉRENCE-AUDITION de Madame DUSSANE

Nous rappelons que la septième réunion de la saison des Amis du Beau Vieux Quercy a lieu ce soir au Théâtre municipal.

Mme Berthe Dussane, la célèbre sociétaire de la Comédie-Française, y donnera une Conférence-Audition sur « Sarah Bernhardt ».

Au cours de cette séance, Mme Dussane dira des poèmes, des fables et interprétera les principales scènes du *Passant*, la pièce en vers de François Coppée, dans laquelle Sarah Bernhardt fit au théâtre ses premiers débuts.

La réunion a lieu en soirée jeudi, 20 mars, au Théâtre Municipal. Elle commencera à 21 h. exactement. On peut louer ses places comme d'usage.

Aux propriétaires de garnis

En vue de l'élection sénatoriale du 23 Mars, de nombreux délégués sénatoriaux se rendront à Cahors, samedi et seront obligés de passer la nuit du 22 au 23.

Les hôteliers ne disposant pas d'un nombre de chambres suffisantes, les propriétaires de chambres garnies qui désireraient louer, pour 24 heures, les dites chambres, sont priés de vouloir bien se faire inscrire au commissariat de police.

Nécrologie

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de M. Bach, décédé à Cahors, après quelques jours de maladie, à l'âge de 75 ans.

M. Bach était une personnalité cadurcienne bien connue et très estimée. Pendant de longues années, il fut directeur et propriétaire de la Distillerie de la Vieille Tour, rue du Portail-Alban.

Mais M. Bach dont la compétence en matière commerciale était justement appréciée, fut élu par les commerçants, juge au tribunal de commerce dont il fut le président, et membre de la Chambre de Commerce.

L'excellente société musicale, « l'Avenir Cadurcien », dont il fut un des fondateurs lui a toujours témoigné une vive reconnaissance. M. Bach était un de ses présidents d'honneur.

Aussi bien, M. Bach, dont les relations étaient très étendues, ne comptait que des amis à Cahors.

Nous adressons à son fil, notre ami M. André Bach, à Mme et M. Contou, son genre, à Mlle Bach, à la famille nos bien sincères condoléances.

L. B.

Incendie

Mardi soir, à 7 h. 45, la sirène lançait son cri d'alarme sur Cahors. En quelques minutes, une foule nombreuse était rassemblée devant l'Hôtel de Ville pour savoir où se trouvait le sinistre.

Il n'avait pas éclaté en ville, mais à 2 kilomètres environ de Cahors, en face la Capelle de M. Vialard, chez M. Bor, marchand de chevaux, à Cahors.

M. Bor possédait à cet endroit une maison d'habitation, près de laquelle, à 50 mètres environ, s'élevait une grange dans laquelle il enfermait ses chevaux, son bétail.

Vers 7 h. 1/3, M. Camboulive, entrepreneur à Cahors, passant en auto sur la route de Toulouse aperçut des flammes s'échapper de cette grange.

Il informa, en arrivant en ville, le poste de police et aussitôt l'alarme fut donnée.

Les pompiers se rendirent sur les lieux, apportèrent leur précieux concours.

Mais la grange qui était remplie de foin n'était plus qu'un brasier.

Heureusement, M. Bor et des voisins avaient réussi à sauver les chevaux et le bétail.

Mais la maison d'habitation pouvait prendre feu. Les pompiers firent le nécessaire. La maison fut préservée. Ce ne fut pas sans difficulté. Pour aller sur les lieux du sinistre, il fallait traverser le ruisseau du Bartassez qui, actuellement, est presque sorti de son lit, et passer sur un petit pont de fortune.

Un sapeur-pompier, M. Mention est tombé dans l'eau ; mais l'accident est insignifiant.

Après une heure d'efforts, le feu a été éteint ; la maison d'habitation fut préservée.

Sur les lieux de l'incendie se trouvaient les autorités municipales, civiles, militaires. Le service d'ordre était assuré par M. Solinac, commissaire de police.

Les dégâts sont importants.

Trouaille

Il a été trouvé une certaine somme, la réclamer à la Mairie de l'Hospitalet.

Colombani	5
Vidal	5
Darray	10
Mlle Cubaynes	50
Mme Taurand	10
Picot	10
Dubernard	2
Mme Bédau	30
Mme Bousquet	10
Mme Laporte	50
M. Duveau	20
Mme Crayssac	10
Ollers	20
Bénédicty	20
Total à reporter	16.666 60

Mérite agricole

MM. Mercadier, propriétaire à St-Laurent-Lolmie, Soulladié propriétaire à St Denis-Martel, sont nommés officiers du Mérite Agricole ; M. Lanne, contrôleur principal des tabacs à Cahors est nommé chevalier du Mérite Agricole. Félicitations.

Transport gratuit de colis pour les sinistrés

M. Vidus, commissionnaire, qui fait le transport des marchandises et objets divers de Prayssac à Toulouse, informe les personnes qui voudraient envoyer des colis à des sinistrés demeurant à Montauban qu'il transporte gratuitement les colis qui leur sont destinés.

Remettez les colis au Café de Bordeaux, les mardis et vendredis matin.

Coups et blessures

Un marchand de volailles de Concois avait placé dans l'écurie de l'Hôtel Laporte son cheval auquel un cheval voisin donna un coup de pied.

Le marchand rendit responsable le garçon de l'hôtel. Celui-ci protesta, une dispute éclata. Des coups furent échangés. Le garçon prétend qu'il a été violemment frappé par le marchand.

Plainte a été portée.

Chronique des Théâtres

L'Insoumise

de M. Pierre Frondaie
Pour leur prochain spectacle du Cycle, les Tournées Ch. Baret nous annoncent la célèbre pièce « L'Insoumise » qui fut, on le sait, l'un des plus gros succès du Théâtre de la Porte Saint-Martin.

L'œuvre remarquable et émouvante de l'auteur acclamé de « *Homme à l'Hispano* » et de « *La Menace* » est attendue avec une vive curiosité d'autant que l'interprétation nous ménage, paraît-il, une grosse surprise.

LA FÊTE ANNUELLE du ROBINSON

JEUDI 27 mars, aura lieu le Bal anniversaire de l'ouverture. A l'occasion de cette grande soirée, le Moussoux sera offert à la nombreuse et aimable clientèle de l'établissement.

DIMANCHE Bal (matinée et soirée)

Prominement ouverture de la salle de Restaurant.

AVIS

Prix de l'électricité. — LA COMPAGNIE DU BOURBONNAIS (Usine de Cahors) a l'honneur d'informer sa clientèle que les prix suivants sont applicables pour l'électricité à dater du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre 1930.

Pour l'éclairage	le Kwh	1 54
Pour autres usages.		
pour les 100 premiers Kwh mensuels	1 04
— 150 Kwh mensuels	1 01
— 250 Kwh mensuels	0 99
— 1.000 Kwh mensuels	0 94
au delà des 1.500 premiers Kwh mensuels	0 69

Arrondissement

Calvignac

Secours aux inondés. — Répondant à l'appel du Comité directeur, un Comité s'est mis à l'œuvre pour recueillir les dons des habitants. Une souscription ouverte a donné 1.761 fr. qui ont été adressés à M. le Préfet.

Puisse cette modeste somme apporter à nos malheureux voisins un peu de mieux être et un peu de repos.

Le Comité s'occupe activement de grouper des dons en nature qui seront adressés aux populations sinistrées dès que possible.

Le Président du Comité et maire de Calvignac adresse à tous ses meilleurs remerciements au nom des sinistrés.

Ravinements. — A la suite des pluies torrentielles de ces derniers temps un éboulement s'est produit à Labruyère, les chemins d'Aubiach et du Crès ont été ravins. Le nécessaire va être fait pour remettre ses chemins en état.

Montcuq

Pour les inondés. — Dimanche, 16 mars, les membres du bureau commun de la Mutuelle bétail et du Syndicat agricole ont décidé de verser une somme de 500 francs à la caisse départementale de secours pour les inondés des vallées de l'Aude, du Tarn et de la Garonne. Vivement émus par la situation tragique de toutes les populations sinistrées leur sentiment de solidarité va surtout aux malheureux agriculteurs qui en quelques heures ont perdu récoltes, cheptel, matériel agricole et constructions. Nul doute qu'il ne soit approuvé par l'unanimité des adhérents de ces deux associations agricoles.

Fédération cantonale des A. C. N. P. — Les anciens combattants non pensionnés du canton de Montcuq ont ouvert une souscription pour venir en aide à leurs camarades des régions inondées.

Les souscriptions sont reçues par les secrétaires communaux; pour Montcuq, par Lasvènes Elie, secrétaire et Jean Cambou, trésorier.

St-Pantaléon

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni, le dimanche 16 mars, à 9 h. du matin, pour la tenue de la session de février, sous la présidence de M. Paul Vilas, maire.

Tous les conseillers sont présents. A l'exception de MM. Vilas Jean-Paul et Vilas Frédéric, qui se sont fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière réunion, dont lecture a été donnée par le secrétaire, n'ayant soulevé aucune observation, a été adopté.

Après avoir approuvé les dépenses effectuées depuis la dernière session, le Conseil s'est occupé des réparations à faire exécuter au lavoir communal.

La demande d'hospitalisation formulée par M. Cliscagne Joseph, assisté de la commune de Conques (Aveyron), reçoit un avis favorable.

M. le Maire fait part au Conseil de la catastrophe survenue à la suite des inondations, dont ont été victimes les habitants des régions du Sud et du Sud-Ouest, et, dans un but de solidarité, il demande, à l'assemblée s'il ne conviendrait pas de faire circuler une liste de souscription afin de recueillir des fonds pour venir en aide aux sinistrés.

Adoptant cette manière de voir, le Conseil décide que cette liste de souscription sera présentée à tous les habitants et, pour cela faire, on fera appel au dévouement de M. Planacassagne qui, jusqu'ici, n'a jamais refusé de remplir des missions analogues.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11 heures.

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. Abel Taurant, du hameau de Truquet, vient de nouveau d'être l'heureux papa d'un gros garçon qu'on a prénommé Camille.

Nos félicitations au papa et nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à la maman.

Cheval emballé. — Dans la soirée de lundi, M. Carles fils, du lieu dit Labouysse, commune de St-Daunès, se rendait à Montcuq et portait Mme Laparra, lorsque arrivé en face du cimetière, il s'aperçut que l'état de son cheval était anormal.

Afin d'examiner si rien ne clochait, il descendit de son véhicule.

Au moment où il procédait à cette vérification, le cheval prit peur et partit en une course désordonnée vers Montcuq.

Mme Laparra qui se trouvait, alors, seule sur la voiture, eut la présence d'esprit de freiner à bloc; mais, malgré cela, la bête, toujours en furie, escalada la côte de Montcuq en une forte allure.

M. Miquel fils, maréchal-ferrant, qui se trouvait sur le pas de la porte de son atelier, à l'instant où l'attelage allait s'engager dans la rue de Barry, voyant le danger couru par Mme Laparra, se jeta résolument à la tête du cheval et fut assez heureux de pouvoir le maîtriser.

Nos félicitations à ce courageux citoyen qui, par son sang-froid, a pu ainsi éviter de très graves accidents.

Les Junies

Football. — Voir à la rubrique les Sports.

Sérignac

Pour les inondés. — Nous apprenons que la commune de Sérignac, par l'intermédiaire de son jeune et dévoué maire, M. Henri Laroche, vient de remettre à M. le Préfet du Lot, la somme de 1.405 francs, recueillie par souscription, en faveur de la population voisine profondément éprouvée par les inondations.

Ce secours a été transmis d'urgence aux malheureux sinistrés, avec l'expression émue de la très vive et très douloureuse sympathie du Conseil municipal de Sérignac.

St-Géry

Réunion syndicales. — Le Syndicat agricole s'est réuni le dimanche, 16 courant, à la mairie de St-Géry pour sa session annuelle. Le Président évoque les principaux faits de l'année agricole, et il est procédé ensuite au renouvellement du 1/3 du bureau. De ce fait il est constitué comme il suit :

Président : Couderc Emile ; Vice-Présidents : Annès, Couderc Louis, Maignes ; Trésorier : Dablanc Justin ; trésorier adjoint : Labro Léon ; secrétaires : Marty, Foujac à St-Géry, Faurie Gustave aux Masseries.

La parole est donnée au trésorier qui présente la situation financière de 1929. Ses disponibilités sont de 172 fr. 70.

L'Assemblée décide de prélever 100 francs sur cette somme en faveur des victimes des inondations et approuve les comptes.

Un membre demande que des champs d'expériences soient créés dans chaque commune et signalés à l'attention publique par un pancarte.

Après une conversation amicale sur divers sujets, notamment sur le chauffage, la séance est levée.

Syndicat des Planteurs de Tabac. — Immédiatement après la réunion précédente, les planteurs se réunissent dans la même salle, sous la présidence de M. Couderc Emile. Le Président esquisse à grands traits les résultats de l'année et il exprime la satisfaction qu'il a lieu d'éprouver en présence du retour total des planteurs de la commune sous la bannière syndicale ; l'année dernière une interprétation erronée de la nouvelle méthode avait provoqué certaines défections. La nécessité de l'Union se manifeste de plus en plus, tous les planteurs en ont compris l'importance.

Un planteur demande qu'au Congrès d'Arras la question de l'assurance soit mise au point en ce qui touche aux colons et aux parcelles sinistrées et non sinistrées d'un même planteur. Le Président répond que l'année dernière à la réunion de la Fédération du Lot, un vœu émanant du Syndicat de St-Géry, a été émis dans ce sens, et le projet de loi élaboré par la Confédération et dont M. de Vayre-Régie est le rédacteur, corrigera le texte actuel.

Un deuxième planteur se plaint que la prime de robe est distribuée trop parcimonieusement et devrait être accordée lorsqu'il est reconnu que le triage a été fait à cet effet.

Un autre assistant estime que les Commissions d'Expertises ont fait les classements normaux et qu'il y a lieu de se montrer satisfait de leur fonctionnement, mais que les remboursements en argent sont bien inférieurs au prix de revient, malgré l'augmentation de 50 fr. aux 100 kilos, due en partie à notre Président, membre de la Commission Paritaire et qu'il y a lieu de poursuivre inlassablement et énergiquement le relèvement des prix.

M. Couderc répond que tous ses efforts tendent vers ce but et demande à tous de collaborer avec lui par leurs avis et suggestions.

La parole est ensuite donnée au trésorier pour faire l'exposé de la situation financière. M. Dablanc fait remarquer que le Syndicat de St-Géry a toujours envoyé des délégués à tous les Congrès malgré ses faibles ressources et que ces délégués n'ont jamais pu être défrayés de leurs dépenses ; il rend hommage à leur générosité parce qu'ils n'ont pas hésité devant leur devoir et leurs frais personnels. Son avis est donc très minime, il n'est que de 16 fr. 10.

A l'unanimité l'Assemblée décide de voter la Caisse en faveur des sinistrés. Le Président est donc chargé de faire parvenir à M. le Préfet la somme de 100 francs au nom du Syndicat agricole de St-Géry et de 16 fr. 10 au nom du Syndicat des Planteurs de St-Géry. Il est procédé ensuite à l'élection du Bureau dont la constitution est la suivante :

Président : Couderc Emile ; Vice-Présidents : Andissac, Boyé, Maignes ; Trésorier : Dablanc Justin ; Secrétaire : Marty-Foujac.

Cours

Fête scolaire. — Les élèves de notre école publique, avec le concours de leurs aînés, viennent de réussir en tous points une charmante petite fête, organisée par Mme Charra, institutrice.

Le succès fut tel à la première représentation qu'une deuxième doit être acceptée par les acteurs et l'organisatrice. Elle a eu lieu dimanche dernier, 16 mars, et c'est encore sous l'impression de notre satisfaction personnelle et de la joie collective que nous rédigeons ce bref compte rendu :

Actrices et acteurs, petits et grands, furent admirables et surent tour à tour attendrir l'auditoire ou provoquer le rire général. Les compliments ne leur furent pas ménagés et nous sommes heureux de les renouveler ici.

La population de Cours remercie tout particulièrement son aimable institutrice pour le surcroît de travail qu'elle s'est imposée et la félicite pour les beaux résultats obtenus. Elle lui saura gré d'avoir donné à nos pénibles labeurs quotidiens quelques heures de détente exquise que nous espérons revivre l'an prochain.

Ajoutons qu'à l'occasion de cette fête de famille une somme assez importante a été recueillie et versée à la

Caisse de secours en faveur de nos malheureux compatriotes du Midi.

Arrondissement de Figeac

Corn

Echo des inondations des 2 et 3 mars. — Bien que notre commune ne figure pas sur la liste des communes sinistrées, elle a eu sa large part de dégâts matériels. La crue du Célé, moins importante que celle de 1.906, fut tout de même assez rapide pour surprendre nos meuniers qui ont eu à supporter des pertes assez importantes. Mais le grand mal a été fait par notre ruisseau ; la grotte d'où il sort, cracha de l'eau avec une telle abondance pendant 30 heures que le vieux chemin « du Portal » fut transformé en ravin, que les murs furent démolis et qu'un nouveau lit fut tracé à travers champs et près ; l'entrée du bourg a un aspect lamentable ! Nous devons signaler aussi un important glissement de terrain dans le domaine de Roquefort, propriété de M. le docteur Bonnafé. Espérons que les pouvoirs publics viendront en aide aux particuliers et à la municipalité, afin que tout soit remis en état sans trop de retard.

Salviac

Syndicat des planteurs de tabac. Réunion. — Dimanche, 16 mars, a eu lieu à Salviac la réunion générale ordinaire du Syndicat des planteurs de tabac de Salviac. Par acclamation le bureau a été maintenu. M. le D^r Cambornac, maire, président ; M. Gineste Eugène, vice-président ; M. Emile Dantony, trésorier et M. Denis Villars, secrétaire.

Après le paiement des cotisations, M. le D^r Cambornac entretient les planteurs des avantages obtenus grâce au développement du syndicat. Plusieurs vœux furent votés :

Le Syndicat émet à l'unanimité le vœu que le prix de revient qui avait été adopté à l'unanimité au congrès de Tonneins comme base de prix d'achat des tabacs soit défendu avec insistance au congrès d'Arras, ce prix devant être établi par la Confédération pour chaque zone de concert avec l'administration.

Le Syndicat demande en outre que dans l'établissement des prix d'achat des tabacs comme moyen de défense entre l'administration et les délégués des planteurs, il soit fait état de l'étude de compte de monopoles en 1914, en 1929, ainsi que les bénéfices réalisés par les deux exercices, par le monopole des tabacs.

La réunion prit fin à douze heures plus des deux tiers des planteurs assistaient à la réunion.

Animal nuisible.

M. Albert Thénezé a capturé, non loin de sa grange, à Pechmament, un superbe renard de plaine qui portait au cou une grave blessure.

Cet animal, qui visitait les poulaillers des environs, ne gênera plus nos ménagères qui se plaignaient de temps en temps de sa visite.

Labastide-Murat

Trouvée morte. — Mlle Léontine Coldéfy, âgée de 45 ans, originaire de Bramarie, a été trouvée morte, dans la maison qu'elle occupait seule, place de l'Eglise.

M. le docteur de Lapize a conclu à une mort naturelle.

Pont-Carral

Accident de motocyclette. — Mardi, 18 mars, M. Bach Eliezer, le jeune et estimé propriétaire de Pont-Carral, se rendait chez sa femme à Nadaillac ; à un moment donné, à un virage, il dérapa et tomba.

Notre compatriote fut relevé avec plusieurs blessures à la face qui ne mettent pas toutefois ses jours en danger.

Le docteur qui a été appelé a prescrit un repos d'une certaine durée.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Théâtre

Naissance. — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre sympathique compatriote, Mme Plas, née Lucie Guérin, viens d'avoir une mignonne petite fille que l'on a prénommée Lucienne.

A l'heureux papa, M. B. Plas, tailleur, 7 rue des Fossés-St-Marcel, à Paris et à la charmante maman nos amicales félicitations.

Seullac

Banquet. — Dimanche soir en une fraternelle agape se sont réunis les hommes des classes 1903-4 et 5.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner autour d'une table copieusement garnie et dores et déjà nous félicitons le Val de l'Hôtel du Nord, Urbain Pechmege, qui nous a servi un menu soigné.

Nous devons également remercier les camarades Linard, Camil, Thibaud et Sote de l'agréable soirée qu'ils nous ont fait passer par leurs chants et leurs monologues.

Nous nous exprimons de dire que cette petite soirée s'est terminée par une petite quête au profit des sinistrés du Midi, laquelle a rapporté la somme de 111 fr. 60 qui ont été aussitôt remis à M. Louis Sote, secrétaire de la mairie de Souillac.

Bourquoi donc, si vous souffrez de l'estomac et par répercussion de l'intestin, ou du foie, n'essayez-vous pas les Poudres de Cook?

DÉPÊCHES

Paquebot français en détresse. De New-York. — Le poste de T. S. F. a intercepté du paquebot français « Eugénie », en détresse au large des Bermudes, le message suivant : « Danger imminent. Progressons difficilement contre tempête. Cinq blessés. »

Exécution capitale. De Douai. — Massels, l'ogre de Haut-bourdin qui tua deux fillettes, après les avoir violentées, a été exécuté, ce matin, devant les mères des victimes qui crièrent « à mort » quand il arriva devant l'échafaud.

Découverte de cinq îles. De New-York. — L'explorateur M. Wilkin a déclaré avoir découvert 5 îles au cours de ses dernières explorations antarctiques. Il a annoncé qu'il allait faire une prochaine exploration arctique avec sous-marins.

Pour vous, MESDAMES Je me suis assuré la collaboration de TROIS nouveaux Artistes venant de PARIS, exécutant les dernières créations de Coiffure, de grandes Maisons de Paris, en Coupe, ondulation, mise en plis et INDÉFRISABLE GALLIA POPOVITCH, Cahors, Tél. 170.

LE CONGRÈS DE SAINT-GÉRY

La Section de Saint-Géry des Anciens Combattants non pensionnés du Lot vient d'adresser aux Secrétaires communaux la lettre suivante, relative au Congrès du 27 avril prochain.

Mon Cher Camarade, Vous avez pu vous rendre compte par la lecture des journaux, que nous voulons donner à notre Congrès du 27 avril prochain une importance et un éclat considérables.

Notre but est de grouper à Saint-Géry, en cette circonstance, le plus grand nombre possible d'A. C. N. P. de notre région. Il faut que tous les camarades du canton donnent l'exemple et se fassent un devoir d'assister au banquet. Les camarades des cantons voisins et des villes voisines ont promis de venir en très grand nombre.

Ce Congrès est particulièrement opportuniste à l'heure présente.

Vous avez pu voir en effet les hésitations du Parlement en ce qui concerne la retraite à 50 ans et la révision des Pensions. Il est nécessaire que le Congrès montre l'intransigeance des A. C. N. P. sur ces deux questions. Il importera également d'affirmer notre volonté de Paix par le désarmement des haïnes et la collaboration des Peuples.

Nous espérons que le Congrès prouvera la vitalité de notre Fédération et qu'il contribuera dans une large mesure au triomphe de nos revendications.

Notre cher camarade Pédelmas dont vous connaissez le grand dévouement et le talent prendra la parole au meeting. Nous aurons également la bonne fortune d'avoir ce jour-là un des plus grands orateurs français Marc Sanguier qui a rendu de si grands services à la cause de la Paix.

Je vous demanderai, mon cher Camarade, de bien vouloir faire un gros effort pour susciter dans votre commune un courant d'enthousiasme en faveur du Congrès.

Tâchez d'avoir le plus grand nombre d'adhésions possible. Il serait même bon que vous organisiez une réunion afin de faire connaître aux adhérents de F. N. des A. C. N. P. l'importance que nous lions donner à ce Congrès et l'intérêt que nous attachons à leur présence au Banquet.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, — sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par la liquidée pour obtenir le concordat, — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article 940 de la loi du 4 mars 1903, sur le concordat.

Le Greffier, E. MANEYROL.

OUVERTURE de la LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur MIALET Louis, Cycles à Cahors, Rue Brives, n° 5.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre :

Le 27 avril prochain, jour de mercredi, à quatorze heures.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, — Pour examiner la situation de leur débiteur, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soulevées.

La présente insertion est faite en conformité de l'article neuf de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

AVIS DE DÉCÈS Monsieur André BACH ; Mademoiselle Marguerite BACH ; Madame et Monsieur CONTOU, Huissier, et leur fils Norbert ont la douleur de vous faire part du décès de Monsieur BACH Antoine Ancien Négociant décédé le 18 mars 1930, à Cahors. Les obsèques auront lieu le 20 mars 1930 à Concats (Lot), dans la plus stricte intimité.

ON DEMANDE AUX 100.000 PALETOTS UNE BONNE OUVRIÈRE TAILLEUSE pour l'atelier Travail assuré toute l'année C'est pressé

ON DEMANDE UNE STENO-DACTYLO S'adresser USINE du Pont-Valentré, mercredi, jeudi, vendredi après-midi.

Cherchons dans chaque département, un Représentant commission, visitant épicerie, merceries, chaussures, détail. S'adresser Etablissements DEHEREN, fabrique pantoufles, QUIMPER.

LA LUTTE POUR LA VIE

n'est accessible qu'aux forts et aux résistants. Pour acquiescer cette puissance morale et physique buvez chaque jour, dix minutes avant chaque repas, un verre de fortifiant que vous préparez vous-même et instantanément en versant dans un litre de vin, rouge de préférence, un flacon de Quintonine, reconstituant complet, vendu 4 fr. 95 seulement dans toutes les pharmacies et pharmacie Orlicac à Cahors.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE de la dame FOURTET Lucette, Veuve AUSSET, Minoterie et Boulangerie demeurant à St-Vincent-Rive-d'Oit

Convocation des Créanciers pour Concordat ou Contrat d'union.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées sont invités à se rendre :

Le 27 avril prochain, jour de mercredi, à treize heures trente.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, — sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par la liquidée pour obtenir le concordat, — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article 940 de la loi du 4 mars 1903, sur le concordat.

Le Greffier, E. MANEYROL.

OUVERTURE de la LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur MIALET Louis, Cycles à Cahors, Rue Brives, n° 5.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre :

Le 27 avril prochain, jour de mercredi, à quatorze heures.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, — Pour examiner la situation de leur débiteur, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soulevées.

La présente insertion est faite en conformité de l'article neuf de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

AVIS DE DÉCÈS Monsieur André BACH ; Mademoiselle Marguerite BACH ; Madame et Monsieur CONTOU, Huissier, et leur fils Norbert ont la douleur de vous faire part du décès de Monsieur BACH Antoine Ancien Négociant décédé le 18 mars 1930, à Cahors. Les obsèques auront lieu le 20 mars 1930 à Concats (Lot), dans la plus stricte intimité.

ON DEMANDE AUX 100.000 PALETOTS UNE BONNE OUVRIÈRE TAILLEUSE pour l'atelier Travail assuré toute l'année C'est pressé

ON DEMANDE UNE STENO-DACTYLO S'adresser USINE du Pont-Valentré, mercredi, jeudi, vendredi après-midi.

Cherchons dans chaque département, un Représentant commission, visitant épicerie, merceries, chaussures, détail. S'adresser Etablissements DEHEREN, fabrique pantoufles, QUIMPER.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Par acte reçu par Maître Pierre TRIADOU, notaire à Cahors, le 28 février 1930, Monsieur Emile FRAYSSINET, limonadier, et Madame Jeanne COMBECAVE, sa femme, demeurant ensemble à Cahors, ont vendu à Monsieur Louis LAYRAC, propriétaire, demeurant à Salviac, le fonds de Commerce de Café que les vendeurs exploitaient à Cahors, boulevard Gambetta, n° 67, sous l'enseigne : « Café de l'Industrie », éléments corporels et incorporels.

Une première insertion de cette vente a été faite dans le Journal du Lot du 7 mars 1930 et mentionnée dans le bulletin annexé du Journal Officiel du 15 mars 1930.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maître TRIADOU, notaire à Cahors, où tout créancier pourra faire opposition jusqu'à l'expiration des dix jours consécutifs à la présente insertion.

Pour deuxième avis : P. TRIADOU,

Etablissements Meyrat & Vidal

Société à responsabilité limitée,
au Capital de 200.000 francs
Bureaux et Usines à CAHORS (Lot),
4^{ter}, Avenue de la Gare

Bilan au 31 Décembre 1929

ACTIF	
Caisse.....	4.989 05
Clients.....	74.174 30
Matériel.....	151.040 25
Outils.....	101.370 87
Mobilier.....	14.175 00
Marchandises.....	414.511 81
Balance.....	3.511 75
	763.773 13
PASSIF	
Capital.....	220.663 71
Fournisseurs.....	404.887 03
Réserva légale.....	2.053 12
Réserva d'amortissements.....	61.739 12
Frais courus.....	63.370 15
	763.773 13

Un Gérant,
MEYRAT.

350 Px réel gar. pièce, 210 l. de mon VIN
pur jus, franco, régie, port. M. Louise
rue t. compris, 3 échantil., 3 fr. Mme Louise
CAZALS, Prop., 190, r. de Sérignan, BEZIERS.

Bibliographie

Bibliothèque reliée Plon
A 3 fr. 50

L'AN PROCHAIN A JÉRUSALEM
par JÉRÔME et Jean THARAUD

L'an prochain à Jérusalem, c'est le souvenir qui, depuis vingt siècles, chaque soir de Pâques, les Juifs échangeront entre eux comme un symbole de leur éternel espoir. C'est aussi le titre d'un des livres les plus expressifs dans la série que les frères Tharaud ont consacrée à l'étude de la vie secrète des manifestations authentiques de l'âme juive. Aussi cette nouvelle œuvre avait sa place marquée dans une collection destinée à rassembler le meilleur de la pensée contemporaine. Les deux brillants écrivains ont voulu voir sur place où en était la restauration du royaume d'Israël dans la cité sainte vers laquelle s'orientent les aspirations de l'ancienne croyance. Leurs constatations éclairées de descriptions évocatrices et d'anecdotes significatives présentes, en une succession d'images animées, le Saint-Sépulchre avec la touchante cérémonie du feu sacré venu du ciel selon la légende, le fameux Mur des Lamentations devant lequel s'agenouille la foule dans l'attente de l'impossible, où se déchaine récemment la fureur des querelles de races et de religions, la Mosquée d'Omar, environnée de tant de souvenirs disparus comme le temple de Salomon, l'Arche d'Alliance, le Capitole d'Adrien, etc. Toute la légende du sionisme revit dans un chapitre émouvant, où s'encadre la figure curieuse de

Th. Herz, prophète boulevardier du messianisme, et où se déroulent les conséquences de l'initiative Balfour. Que de désillusions causa l'essai d'un nationalisme sous le protectorat anglais, puis de colonies agricoles ! C'est presque un fragment d'épopée que l'histoire du *Fils de la Judée*, Ben Yaouda, ressuscitant la langue de la Bible. En contraste s'oppose celle de Sarah, héroïne du nationalisme juif, espionne des Alliés pendant la guerre. Le volume se clôt sur un épisode qui peint bien l'état d'esprit du Juif moderne, partagé entre son rêve millénaire et son sens pratique. On voit là un étudiant de Budapest épris d'une jeune vierge de Jérusalem et la quittant froidement pour mener sa fortune en Amérique.

Un volume relié in-16 sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-VI, et dans toutes les bonnes librairies.

LES DÉTOURS DU CŒUR

par Paul BOURGET
de l'Académie française

L'illustre romancier de la nouvelle comédie humaine s'est étudié à enfoncer des traits curieux des actions significatives dans le raccourci de la nouvelle. Et ce n'est pas la moins digne d'attention de son œuvre considérable. Sous le titre parlant de ce recueil, le maître a rassemblé quelques cas de conscience, quelques problèmes de psychologie et de haute morale. Autant de nouvelles, autant de drames rapides menant le lecteur, par une analyse serrée des milieux et de la mentalité des personnages, à un dénouement imprévu à travers des péripéties émouvantes. C'est, dans *Brutus*, un mari trop épris, jouant la simagrèe du vice et s'y perdant. C'est, avec *La Vie est au jeu*, dans le décor de la Côte d'Azur, la mise en scène des lâchetés du cœur, indolice aux avertissements des années. *Complicité* évoque le danger de surprendre la secret des fautes d'autrui. Succèsivement, nous voyons défilier, en une sorte de spectacle animé, le poignant désespoir d'une mère que son passé condamne à un silence torturant, un *Ohello* moderne apprenant combien il était aimé à l'heure même où l'être cher meurt de ses soupçons, un père indigne arrêté par un surcroît de conscience au moment de ravir un enfant, un fils se dressant devant le projet de mariage de sa mère, une *Indicatrice* dominée par un époux et au contraire, une fois au moins, qu'elle valet au mieux que sa vie. *Le Piège* semble justifier ce vulgaire dicton : c'est pain béni de tromper le trompeur. *L'Éventail de dentelle* est un coup de sonde donné dans l'abîme des déshérences féminines. *La Parole donnée* commente de façon sensationnelle le mot de Turenne sur le respect des engagements, même avec les voleurs. Les sept cercles de l'enfer social sont figurés dans ces récits substantiels d'un réalisme impitoyable.

Un volume in-16 relié sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-VI, et dans toutes les bonnes librairies.

Deux nouveaux volumes chaque mois
Le co-gérant : L. PARAZINES.
Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)

L'OPINION

Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e
Sommaire du samedi 15 mars 1930.

Affaires extérieures : L'égitation nationaliste aux Indes ; Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Concentration et majorité ; Pierre de Pressac. — Notes et figures : Une rue Nadar ; A. de Bersaucourt. — Notes d'un amateur de cinéma : Louis Thomas. — Les derniers jours de Compiègne (mars 1918) ; Edouard Dévarin. — Littérature : De la nouvelle au roman ; Robert Bourget-Pailleur. — Visite à Colète ; Solange Duvernoy. — Ce qu'on lit. — Chronique internationale : Le symbole Masaryk ; André Thérive. — Art : L'art italien à Londres (II) ; Bernard Colrat. — Mémoires et Document : Le pétrole maître du monde ; Robert Gautier. — Idées : Sur la preuve de Dieu ; Gonzague Truc. — Bourse.

LA NATURE

Toujours variée et attrayante, *La Nature* publie cette fois toute une série d'articles dont il suffit d'énumérer les titres pour montrer l'intérêt : La circulation des eaux océaniques et les migrations des poissons, par le Commandant Beaugé ; L'électrification des canaux, par Lucien Fournier ; Les rayons infrarouges et leurs applications, par A. Boutaric, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon ; Les progrès de l'industrie du cinéma sonore en France, par P. Hémardinquer ; La machine à voter de M. Langlois, par Jacques Boyer ; La fabrication en série des appareils de T. S. F. en Allemagne, par le Dr Gradenzwilt ; Le dessalement des terres du nord de l'Égypte, par Audebeau bey ; La morue à l'île aux Ours, par Charles Rabot ; La station solitaire du Roc (Charente) et les nouvelles découvertes archéologiques ; L'évaporation est-elle un équilibre statique ou dynamique, par Ch. Scheffler ; La psittacose, par le Dr Morhard ; Le mois micropaléontologique, par Em. Roger. A ces articles de fond il faut ajouter les chroniques de radiophonie pratique, les livres nouveaux, de l'aviation, des informations techniques, des dernières inventions, et la précieuse correspondance avec les abonnés, pleine de renseignements utiles. *La Nature* est donc la première de nos revues scientifiques, la plus complète et la plus vivante.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

EUGÈNE GRANCIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)
1 vol. Prix : 6 fr.
En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
tion, 12 francs.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Étranger : 2 fr. 60), au bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à PARIS (XIII^e).

L'AMÉRIQUE DU SUD

Via Bordeaux
Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.
Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec

un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller la traversée de Bordeaux.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

La Phosphode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

la PHOSPHODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHODE GARNAL

est indiquée

- dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphysies, etc., etc., etc.

Mode d'emploi :

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHODE GARNAL

CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

SERVICE D'HIVER 1929-1930

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.		EXP.		MIXTE RAPIDE		EXP. RAPIDE		OMNIB.	
	d.	arr.	d.	arr.	d.	arr.	d.	arr.	d.	arr.
PARIS (Orsay) dép.	22	15	10	16	17	14	10	19	50	21
PARIS (Aust.) dép.	22	27	10	28	17	25	10	29	21	26
LIMOGES (arrivée) départ.	5	50	16	33	23	6	0	33	2	11
BRIVE (arrivée) départ.	7	15	11	55	18	22	0	48	2	09
Gignac-Cressensac.	8	16	13	7	16	57	19	58		
SOULLAC.....	8	42	13	50	17	24	19	10	20	38
CAZOULES.....	8	50	13	58	17	32	20	49		
La Chap.-d-Mareuil	8	56	14	4	17	38				
Lamothe-Fénelon.	9	6	14	14	17	49	21	13		
Nozac.....	9	16	14	24	18	1				
GOURDON.....	9	31	14	40	18	24	19	37	21	46
Saint-Clair.....	9	40	14	49	18	34				
Dégagnac.....	9	51	15	18	46					
Thédirac-Peyriies.	10	2	15	11	18	59				
Saint-Denis-Catus.	10	13	15	22	19	13				
Espère.....	10	22	15	31	19	24				
Pradines.....	10	29	15	38						
CAHORS (arrivée) départ.	10	35	15	44	19	35	20	18	2	36
Sept-Ponts.....	11	44	17	42			2	36	3	45
Cieuras.....	12	8	18	11						
Lalbenque.....	12	16	18	21						
Causade.....	12	59	19	1						
MONTAUBAN arr.	13	25	19	40			3	41	4	47
TOULOUSE arr.	16	46	21	31			4	20	5	34

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.		EXP.		MIXTE RAPIDE		EXP. RAPIDE		OMNIB.	
	d.	arr.	d.	arr.	d.	arr.	d.	arr.	d.	arr.
TOULOUSE d.	4	50	8	47	10	12	13	40	19	41
MONTAUBAN d.	6	14	9	46	11	16	2	20	29	21
Causade.....	7	32	10	27			16	41	20	54
Lalbenque.....	7	40	11	9			17	19		
Cieuras.....	7	51	11	18			17	38		
Sept-Ponts.....	7	59	11	30			17	38		
CAHORS... (arr.) départ.	8	17	12	42	12	3	17	55	21	40
Pradines.....	8	24	12	49			18	2		
Espère.....	8	32	12	58			18	10		
St-Denis-Catus.....	8	46	13	13			18	23		
Thédirac-Peyriies.....	8	59	13	27			18	36		
Dégagnac.....	9	10	13	36			18	45		
Saint-Clair.....	9	19	13	45			18	54		
GOURDON (I).....	9	37	14	3	12	46	19	9	22	25
Nozac.....	9	45	14	12			19	17		
Lamothe-Fénelon.....	9	55	14	21			19	26		
La Chap.-de-Mar.....	10	2	14	29			19	33		
CAZOULES.....	10	8	14	35			19	39		
SOULLAC.....	10	15	14	50	13	11	19	51	22	51
Gignac-Cressensac.....	10	25	15	20			20	21		
BRIVE (a. d.)	11	28	15	50	13	48	26	40	23	50
PARIS (A.) arr.									23	39
PARIS (O.) arr.									8	33

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées; consulter les indicateurs.
(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6	22	15	5	18	35
Pradines.....	6	29	15	13	18	43
Mercuès.....	6	38	15	22	18	52
Douelle (Arrêt).....	6	42	15	26	18	56
Parnac.....	6	49	15	35	19	5
Luzac.....	6	55	15	42	19	13
Castelfranc.....	7	7	15	55	19	25
Puy-l'Évêque.....	7	11	15	59	19	29
Duravel.....	7	20	16	8	19	38
Soturac-Touzac.....	7	27	16	16	19	46
Fumel.....	7	35	16	24	19	54
LIBOS.....	7	46	16	36	20	6

De Libos à Cahors

LIBOS... départ.....	9	22	14	28	18	14	20	45
Fumel.....	9	29	14	35	18	22	20	51
Soturac-Touzac.....	9	40	14	46	18	33		
Duravel.....	9	47	14	53	18	40		
Puy-l'Évêque.....	9	55	15	5	18	47		
Pradines (Arrêt).....	10	4	15	9	1			